



The Art & Science of Risk

Communiqué de presse

24 juillet 2020 - N° 17

SCOR annonce la publication de son rapport financier semestriel au 30 juin 2020

SCOR annonce avoir mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers son rapport financier semestriel au 30 juin 2020.

Le rapport financier semestriel au 30 juin 2020 peut être consulté sur le site internet de la société à l'adresse www.scor.com.

*

* *

Contacts

Presse

+33 (0)1 58 44 76 62

media@scor.com

Relations Investisseurs

Ian Kelly

+44 (0)203 207 8561

ikelly@scor.com

www.scor.com

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR_SE](#)

Communiqué de presse

24 juillet 2020 - N° 17

Avertissement général

Les chiffres mentionnés dans le présent document sont susceptibles, une fois additionnés, de ne pas correspondre parfaitement aux totaux figurant dans les tableaux et dans le corps du texte. Les pourcentages, et les variations en pourcentage, étant calculés sur la base de chiffres complets (décimales incluses), le document peut comporter des écarts minimes de totaux et de pourcentage, dus aux arrondis. Sauf mention contraire, les classements des activités et des positions sur le marché sont de source interne.

Énoncés prévisionnels

Ce rapport comprend des énoncés et informations prévisionnels relatifs aux objectifs de SCOR, qui concernent en particulier ses projets actuels ou futurs.

Ces énoncés sont parfois identifiables par le biais de l'usage de conjugaisons au futur ou au conditionnel, et de verbes tels que « estimer », « croire », « viser », « projeter », « attendre », « aboutir à », ainsi que de l'adverbe « probablement » et autres expressions similaires. Il convient de noter que l'atteinte de ces objectifs et la réalisation des énoncés prévisionnels dépendent de circonstances et de faits qui interviendront à l'avenir.

Les énoncés prévisionnels et les informations relatives à des objectifs peuvent être impactés par des risques connus ou inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de modifier sensiblement les résultats, performances et réalisations futurs par rapport à ce que SCOR prévoyait ou attendait, et en particulier par l'impact de la crise du COVID-19 qui ne peut être évaluée avec précision à ce stade étant donné l'incertitude liée à l'ampleur et à la durée de la pandémie du COVID-19, et aux effets possibles de futures actions gouvernementales et/ou de nouvelles évolutions juridiques.

Vous trouverez des informations sur les risques et incertitudes susceptibles d'affecter les activités de SCOR dans le Document d'enregistrement universel 2019, déposé le 13 mars 2020 auprès de l'Autorité des marchés financiers française (l'AMF) sous la référence D.20-0127 et également disponible sur le site internet de SCOR : www.scor.com. En outre, ces énoncés prévisionnels ne constituent pas une « prévision du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement CE 2019/980.

Informations financières

Les informations financières sur le Groupe contenues dans le présent document ont été établies sur la base des interprétations et des normes IFRS telles que publiées et validées par l'Union européenne.

Sauf mention contraire, les éléments du bilan et du compte de résultat et les ratios de l'année précédente n'ont pas été reclassés. Le mode de calcul des ratios financiers (tels que l'actif net par action, le rendement sur investissements, le rendement sur actifs investis, le ratio de coût du Groupe, le rendement des capitaux propres, le ratio combiné net et la marge technique vie) est expliqué en Annexe de ce rapport.

Les résultats financiers du premier semestre 2020 ont fait l'objet d'un examen limité de la part des commissaires aux comptes indépendants de SCOR. Sauf mention contraire, tous les chiffres sont présentés en euros. Les montants éventuellement cités relatifs à une période postérieure au 30 juin 2020 ne doivent pas être interprétés comme des éléments financiers prévisionnels pour la période concernée.